



DIETRICH
CONTROLE FORMATION

Votre sécurité c'est notre métier

Programme de formation

Formation initiale - recyclage Signalisation temporaire de chantier

Obligations réglementaires Art. R.4224.15 du code du travail

Qualification

- Autorisation de travail à proximité de signalisation temporaire de chantier

Durée & Tarif

- 1 jour
- Nous consulter

Pré-requis

- Être désigné par l'employeur

Public

- Tout public du secteur routier et autoroutier

SAS DIETRICH CONTROLE & FORMATION - 31, avenue Jean-François Champollion 31100 TOULOUSE

Tél : 05.61.50.29.42 - e-mail : emmanuel@dietrich-controle-formation.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°733107308 31 auprès du préfet de région de Midi Pyrénées.

SIRET : 800837395 00030 - NAF : 7120 B

Version 3 – Maj janvier 2025



1 Pour qui ?

Toute personne susceptible d'intervenir sur un chantier temporaire sur la route ou l'autoroute.
Obligations réglementaires Art. **R.4224.15** du Code du Travail.

2 Objectif pédagogique

- Analyser les risques de ses postes de travail puis adapter son comportement
- Évaluer et analyser les risques liés à son environnement de travail
- Identifier dans son travail les situations dangereuses et employer les moyens nécessaires pour les supprimer ou le cas échéant les atténuer
- Avoir connaissance des différents acteurs du chantier et leurs responsabilités
- Appliquer et faire appliquer les règles en matière de signalisation

3 Programme

- La signalisation des personnes
- Les principes de signalisation
- Les catégories des dispositifs de signalisation
- La pose et l'implantation de la signalisation
- La signalisation des véhicules
- Les chantiers fixes
- La signalisation de nuit
- La déviation de la circulation
- Les chantiers mobiles
- Les chantiers en milieu rural
- Les équipements de protection individuelle
- Les gestes de manœuvre des engins
- Les signaux sonores
- L'autorisation de conduite

Les cours allient théorie et pratique en conformité avec le programme.

SAS DIETRICH CONTROLE FORMATION

31, avenue Jean-François Champollion

31100 TOULOUSE

Tél : 05.61.50.29.42

emmanuel@dietrich-controle-formation.fr

SIRET 800 837 949 00030 - NAF 7123 B

Déclaration d'activité 733107308 31

SAS DIETRICH CONTROLE & FORMATION - 31, avenue Jean-François Champollion 31100 TOULOUSE

Tél : 05.61.50.29.42 - e-mail : emmanuel@dietrich-controle-formation.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°733107308 31 auprès du préfet de région de Midi Pyrénées.

SIRET : 800837395 00030 - NAF : 7120 B

Version 3 – Maj janvier 2025